



Commune de  
**SAINT-ETIENNE-DE-VALOUX**

[www.saint-etienne-de-valoux.fr](http://www.saint-etienne-de-valoux.fr)



# Bulletin Municipal

2014 - 2015

## Bienvenue

Bienvenue aux nouveaux arrivants. Nous vous invitons à venir en Mairie afin de faire connaissance. Nous pourrions ainsi vous remettre un petit guide dans lequel vous trouverez toutes les informations utiles concernant notre commune.

## L'Etat Civil 2014



### Naissances :

TROUBETZKY Joannès 03/02/2014  
 BONNE Katherine 11/07/2014  
 GRENIER Carla 24/08/2014



### Mariages :

PLANES François et MEYRAND Catherine 15/03/2014  
 HORECKA Pascal et ETILE Vasthy 13/08/2014



### Décès :

DOREL Anne Marie 13/05/2014  
 TROUBETZKY Joannès 09/07/2014

## Formalités civiques : Inscription sur les listes électorales

Pour les jeunes résidents dans la commune et atteignant 18 ans dans l'année, l'inscription sur les listes électorales est AUTOMATIQUE. Toutefois il est fortement conseillé aux jeunes concernés de s'en assurer.

Pour les nouveaux habitants, l'inscription reste une démarche volontaire. Pour ce faire, vous devrez remplir le formulaire d'inscription (disponible en mairie ou en ligne sur le site [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)), fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Sauf cas particuliers, les inscriptions sont recevables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours pour application au premier mars de l'année suivante.

Édition : Village de Saint-Étienne-de-Valoux  
 Le Village  
 07340 Saint-Étienne-de-Valoux  
 Tél. 04 75 34 21 26  
 Courriel : [mairie.st.etienne.de.valoux@inforoutes-ardeche.fr](mailto:mairie.st.etienne.de.valoux@inforoutes-ardeche.fr)  
[www.saint-etienne-de-valoux.fr](http://www.saint-etienne-de-valoux.fr)  
 Directeur de la publication : Marie-Christine Souliard  
 Rédaction : Marie-Christine Souliard  
 Mise en page et impression :  
 DSweb - 558 rue de la République 07430 DAVEZIEUX  
 Tél. 04 75 32 35 94 - [www.dsweb.fr](http://www.dsweb.fr)  
 RCS 505 187 138  
 Dépôt légal à l'imprimeur - Imprimé sur papier recyclé  
 Distribution : 120 exemplaires

### TABLE DES MATIÈRES

<b>Présentation du conseil municipal .....</b>	<b>4</b>
<b>Compte administratif 2014 .....</b>	<b>7</b>
<b>Informations communales.....</b>	<b>8</b>
<b>Vie communale.....</b>	<b>11</b>
<b>L'Ecole .....</b>	<b>12</b>
<b>Les Associations .....</b>	<b>13</b>
<b>1 an en images .....</b>	<b>15</b>

## LE MOT DU MAIRE

2014 a vu la mise en place d'une nouvelle équipe municipale avec l'arrivée de 10 nouveaux élus.

Cette équipe s'est investie aussitôt dans ses nouvelles fonctions et ces premiers mois ont permis à tous de prendre la pleine dimension de leur mission. Une première période a été nécessaire pour appréhender les affaires courantes de la commune.

Nous avons dans un premier temps fait le tour de Saint Etienne de Valoux pour répertorier les dysfonctionnements. Après les avoir priorisés et lotis, nous avons déjà fait un bon nombre de réparations ou améliorations. Il nous semble important à tous de préserver notre cadre de vie. Tout n'est pas encore parfait, mais nous continuerons tout au long de ce mandat à entretenir et à valoriser ce village qui nous est cher.

Garder du lien social est pour nous une priorité aussi nous souhaitons par nos actions, créer de l'animation pour nos administrés.

Le concert de Gospel s'inscrivait pleinement dans cette orientation. Cela a été une belle réussite et nous souhaitons reconduire ce type d'évènement dans le futur.

Nous avons repris les dossiers laissés par nos prédécesseurs et nous les remercions pour le travail accompli. La réalisation des travaux de mise aux normes de l'éclairage public étant déjà bien avancée, seule nous a incombé la poursuite de la dernière tranche qui concernait le quartier du cimetière, la mairie et le clocher. Nous en avons profité pour mettre en place l'extinction de l'éclairage de 23h à 5h. L'économie estimée est de l'ordre de 25% de notre consommation électrique.

Le second dossier repris concerne le raccordement postal. Suite au travail de dénomination déjà effectué, nous avons apporté quelques modifications afin de réduire au maximum les homonymies. Nous en avons profité pour ajouter les chemins privés. Ce dossier va pouvoir entrer dans une phase opérationnelle : la pose de la signalétique.

Afin de répondre aux exigences des nouvelles lois qui sont là pour préserver les ressources et les potentiels de notre territoire, nous devons prévoir la révision de notre document d'urbanisme. Pour être en conformité, nous allons devoir diviser par sept la superficie des zones constructibles et intégrer les règles de densité. Ce sera un exercice périlleux. Des réunions et enquêtes publiques seront organisées car ce document doit être partagé par tous. Il doit être un véritable projet pour notre village avec une vision future à 10 ou 15 ans.

En conclusion, je tiens à remercier l'ensemble des conseillers municipaux, et en particulier mes adjoints, pour l'investissement dont ils font preuve depuis le début de notre mandat. Il est évident pour moi que c'est tous ensemble, que nous pourrons faire nôtre cette citation de Saint-Exupéry :

*« pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible. ».*

Marie-Christine SOULHIARD

## PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le nombre de conseillers municipaux varie en fonction du nombre d'habitants. Compte tenu du nombre d'habitants, le conseil municipal de Saint Etienne de Valoux est composé de 11 conseillers.

De gauche à droite :

Flavien MARGNAT, Olivier ROYER-MANOHA (1er Adjoint), Bernard BONOT, Christophe ENGELMANN, Marie-Christine SOULHIARD (Maire), Jean-François MARCOUX, Pierre-Yves BESSET (3eme Adjoint), Françoise ALFIERI, Caroline STIEBER (2eme Adjointe), Mickaël MARTIN, Damien SCEVOLA



### Les commissions communales :

Le Maire est membre de droit de chaque commission.  
Le premier nommé de la commission en est le responsable.

#### *Commission Appel d'Offres*

Son rôle est d'examiner tous les projets d'appel d'offres lancés par la commune. Elle assure la conformité des propositions reçues et retient la mieux disante sur l'ensemble des critères définis.

**Présidente de droit :** Marie-Christine SOULHIARD

#### **Délégués Titulaires**

Caroline STIEBER  
Mickaël MARTIN  
Bernard BONOT

#### **Délégués Suppléants**

Olivier ROYER-MANOHA  
Jean-François MARCOUX  
Françoise ALFIERI

#### *Commission Voirie / Urbanisme*

**Urbanisme :** Son rôle est la vérification du respect des règles d'urbanisme et de construction pour tous dossiers de permis de construire et de demandes de travaux.

**Voirie :** Aménagement et entretien de la voirie communale (rurale et urbaine). - Mobilier urbain, éclairage public ...

**Caroline STIEBER, Olivier ROYER-MANOHA, Christophe ENGELMANN, Mickaël MARTIN, Jean-François MARCOUX, Damien SCEVOLA, Flavien MARGNAT, Bernard BONOT**

#### *Commission Bâtiments*

Elle gère la gestion du parc immobilier communal (acquisition, entretien, modernisation, . . .).

**Marie-Christine SOULHIARD, Tous les membres du conseil municipal**

### Commission Finances

Elle élabore et suit le budget de la commune.

**Olivier ROYER-MANOHA**, Damien SCEVOLA, Jean-François MARCOUX, Marie-Christine SOULHIARD, Flavien MARGNAT, Bernard BONOT

### Commission Communication / Animation

Elle assure la communication en définissant les outils nécessaires. Elle établit un calendrier annuel des festivités.

**Caroline STIEBER**, Marie-Christine SOULHIARD, Damien SCEVOLA, Pierre-Yves BESSET, Flavien MARGNAT, Mickaël MARTIN, Françoise ALFIERI

### Commission Travaux

Elle liste par ordre de priorité les travaux nécessaires et les inscrit au budget. Après validation par le conseil, la commission suit leur réalisation. C'est elle qui organise les journées citoyennes.

**Pierre-Yves BESSET**, Christophe ENGELMANN, Olivier ROYER-MANOHA, Mickaël MARTIN

### Commission Milieu Associatif

Elle est un support aux initiatives sportives, culturelles ou environnementales, ... qui dynamisent ou proposent des activités aux habitants.

**Olivier ROYER-MANOHA**, Christophe ENGELMANN, Jean-François MARCOUX

## Les délégués dans les organismes partenaires :

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

C'est un établissement public communal. Il est constitué d'élus et de non-élus. Il intervient dans l'aide sociale et l'animation des activités sociales.

**Présidente de droit** : Marie-Christine SOULHIARD

**Membres élus parmi le conseil municipal** : Caroline STIEBER, Pierre-Yves BESSET, Mickaël MARTIN

**Membres extérieurs nommés par arrêté du maire** : Odette VOLOZAN, Agnès BRUYERE, Jeanine HURTIER

### Communauté de communes Porte de DrômArdèche :

Délégués au Conseil Communautaire :

Marie-Christine SOULHIARD (Titulaire), Olivier ROYER-MANOHA (Suppléant).

Commission Finances : Olivier ROYER-MANOHA

Commission Relations aux communes : Marie-Christine SOULHIARD

Commission Développement économique et commerces : Christophe ENGELMANN

Commission Tourisme : Marie-Christine SOULHIARD

Commission Habitat et Urbanisme : Caroline STIEBER

Commission Enfance, jeunesse & social : Caroline STIEBER

Commission Rivières & assainissement : Mickaël MARTIN

Commission Développement durable, agriculture, & forêt : Caroline STIEBER

Commission Culture & Sports : Olivier ROYER-MANOHA

Commission Déchets ménagers : Jean-François MARCOUX

Groupe de travail « Développement numérique » : Damien SCEVOLA

Créée le 1er janvier 2014, la communauté de communes Porte de DrômArdèche est le fruit de la fusion de quatre collectivités du nord Drôme-Ardèche.

Les territoires de Rhône Valloire dont nous faisons partie auparavant, des Deux Rives, des Quatre Collines et de la Galaure sont ainsi regroupés sous l'égide d'une nouvelle structure, qui comprend dorénavant 35 communes des deux départements et compte plus de 44 000 habitants. Elle s'étend du nord au sud sur 20 km et d'est en ouest sur 30 km.



Cinquante-huit conseillers communautaires représentent nos communes ; ils ont élu Pierre JOUVET comme président, et 11 vice-présidents pour animer les différentes commissions, au quotidien.

Les locaux de la communauté de communes se situent :  
Z.A les Isles – BP 4 – 26241 Saint Vallier Cedex. Vous pourrez les joindre au 04.75.23.45.65, et suivre l'actualité sur le site : [www.portededromardeche.fr](http://www.portededromardeche.fr)

### *Les Syndicats :*

#### **Le Syndicat des eaux :**

Délégués titulaires : Oliver ROYER-MANOHA, Bernard BONOT  
Délégués suppléants : Mickaël MARTIN, Jean-François MARCOUX

#### **Syndicat des énergies :**

Délégué : Flavien MARGNAT

#### **SIVU du Torrenson :**

Délégués titulaires : Georges ROCHE, Mickaël MARTIN  
Délégués suppléants : Christophe ENGELMANN, Olivier ROYER-MANOHA

#### **Syndicat des 3 rivières :**

Déléguée : Marie-Christine SOULHIARD

#### **Inforoutes :**

Délégué : Damien SCEVOLA

#### **SIRCTOM :**

Délégué titulaire : Jean-François MARCOUX  
Déléguée suppléante : Caroline STIEBER

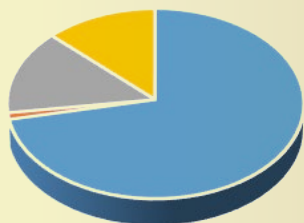
#### **Ecole Départementale de musique & de danse :**

Déléguée : Françoise ALFIERI

# COMPTE ADMINISTRATIF 2014

## Section Fonctionnement

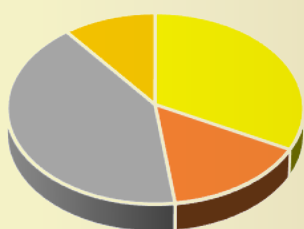
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



● Excédent antérieur reporté	363 323 €
● Produits	5 692 €
● Impôts et taxes	73 196 €
● Dotations et Participations	64 734 €

**506 945 €**

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



● Charges à caractère Général	29 181 €
● Charges de Personnel	13 671 €
● Autres charges gestion courante	37 092 €
● Charges Financières	9 455 €

**89 399 €**

*Soit un excédent de fonctionnement de : 417 546 €*

## Section Investissement

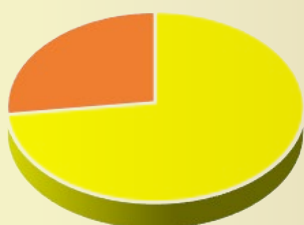
### RECETTES D'INVESTISSEMENT



● Excédent antérieur reporté	162 165 €
● FCTVA	504 €

**162 669 €**

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT



● Remboursement d'emprunts	8 590 €
● Immobilisations corporelles	3 175 €

**11 765 €**

*Soit un excédent d'Investissement : 150 904 €*

Résultat global excédentaire : 568 450 €

(comprenant les 250 000 € du versement de l'emprunt relatif au projet de construction de la salle d'animation rurale)

## INFORMATIONS COMMUNALES

### Nos actions

#### *Balade des élus*

La « balade des élus » a permis d'établir une longue liste de travaux à effectuer sur la commune. Ceux-ci ont été priorisés et ont fait l'objet d'un lotissement afin de programmer les interventions des entreprises d'une manière cohérente.

#### *Ce qui a déjà été effectué :*

- Pose de bornes (place du tilleul, arrêt des cars de Saint Etienne de Valoux, entrée de la place du Torrenson)
- Pose d'une clôture au bâtiment communal des Barges
- Réfection des peintures marquage au sol pour les 4 passages piétons de la commune, pour les places de parking sur la place du Tilleul
- Peinture de la barrière de la place du Torrenson, de la passerelle, du pont à la sortie du village et de la grille du monument aux morts
- Nettoyage du monument aux morts
- Réparation du toit de l'abri de bus des Barges
- Bouchage des trous dans la chaussée
- Fin de la mise aux normes de l'éclairage public
- Extension de l'éclairage public sur deux secteurs (route de Thorrenc, montée des Barges)
- Mise en place de l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h

#### *Ce qui est à venir :*

- Curage des fossés sur l'ensemble de la commune
- Rebouchage des trous sur l'ensemble de la voirie
- Pose de bornes à l'arrêt des cars des Barges
- Aménagement complémentaire de l'îlot de propreté
- Installation d'une borne d'accès internet sécurisé sur la place du Torrenson et au jardin public

### *Journées fleurissement et embellissement*

Nous souhaitons vivement remercier toutes les personnes qui ont participé ces deux années à l'embellissement de notre village : l'entrée du village, abords de l'église, la place, le jardin public, sans oublier le hameau des barges.

**Venez nombreux aux prochaines journées, au-delà de l'apport à l'embellissement du village c'est aussi un moment de rencontre pour tous les habitants dans une ambiance conviviale**







Suite au passage du jury des "villes & villages fleuris" :

En 2013, le village avait obtenu le premier prix de notre catégorie nous attribuant un bon d'achat utilisé pour l'achat de nouvelles plantations ainsi que le bac en bois sur la route de Thorrenc.

En 2014, nous n'avons pas été primés mais nous maintenons ces journées pour participer à l'amélioration de notre cadre de vie dans la perspective du concours 2015.

### *Changement du mode de transmission des documents avec la Trésorerie*

A compter du 1er janvier 2015, un nouveau protocole d'échange avec la Trésorerie a été mis en place. Ce nouveau protocole consiste en l'entière dématérialisation de la chaîne comptable et signe l'arrêt des échanges « papier » avec les trésoreries publiques.

Afin de permettre ces échanges, l'achat d'un photocopieur/scanner a été nécessaire. Après une phase de tests effectuée à l'automne, nous avons pu au 1er janvier, intégrer sans difficulté ce nouveau protocole.

### *Raccordement Postal*

La politique d'urbanisme donne obligation aux communes de procéder à la dénomination des voies et à la numérotation des immeubles, avec l'appui technique et l'expertise de la Poste.

Cela a pour objectif de localiser sans ambiguïté les particuliers, les entreprises, les artisans, les institutions afin de favoriser la distribution du courrier, l'intervention rapide pour les services d'urgence, la géolocalisation pour les prestataires de services et faciliter l'orientation des personnes extérieures au village.

Les adresses sont définies par un numéro, éventuellement une porte et un nom de voie.

Nous avons repris le travail débuté par l'ancienne municipalité en y apportant sur les conseils de la poste, des modifications afin d'éviter les homonymies.

Toutes les rues sont désormais nommées et le métrage effectué.

La numérotation métrique permettant d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante a été appliquée.

La mise en conformité de la classification de la voirie a été réalisée par un cabinet de géomètres ; les plans sont à la disposition en mairie.

Un travail sur le terrain est nécessaire pour déterminer l'emplacement et le type de plaques. Une feuille de route établie par l'équipe municipale facilitera la pose des différentes plaques.

L'installation de la signalétique est prévue courant d'année 2015 mais nous vous tiendrons informés dans les prochains mois sur l'avancement de l'opération.

### *Communication*

Comme vous avez pu le constater cette commission ne manque pas d'objectifs. Il nous tient particulièrement à coeur de vous communiquer un maximum d'informations sur la vie de notre village, afin que vous soyez impliqués le plus possible et dans le souhait également d'une transparence optimale de nos actions.

Ce qui a déjà été effectué :



**Une trame de communication :** Mise en place d'un logo nous ressemblant et en rapport avec les villages fleuris de caractère.

Notre clocher nous a semblé être un bel emblème. Il sera désormais notre repère.

**Le livret d'accueil :** vous l'avez tous trouvé dans votre boîte aux lettres fin 2014. Il contient les informations essentielles pour vous faciliter la vie dans notre village.

Ce qui est à venir :

**Le site internet :** L'arborescence est commencée, nous peaufinons le contenu.

## Manifestations

**Concert de gospel :** Nous tenons à remercier Pascal Horecka (nouvellement installé sur notre commune), chef de chœur du groupe « Sweet Witness » pour avoir su nous proposer un concert intimiste à l'image de notre village ainsi que l'ensemble des bénévoles sans qui cette soirée n'aurait pu avoir lieu.

Le concert a été suivi par l'illumination du village et une rôtie de châtaignes. Cette manifestation a été une vraie réussite. Nous avons rempli notre église et nous espérons que toutes les personnes présentes garderont cette soirée en mémoire.



### Repas du CCAS

27 février 2015 : La traditionnelle rencontre a eu pour cadre l'Auberge de Thorrenc. Le repas a été grandement apprécié par nos 23 convives qui ont terminé l'après-midi à la bibliothèque ou chacun a pu participer à des parties de cartes ou de scrabble.

## Programmation 2015 :

**27 février :** Carnaval (Ecole)

**19 mars :** Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie et inauguration d'une plaque (Mairie)

**22 et 29 mars :** Elections départementales

**25 avril :** Journée fleurissement (Mairie)

**30 mai :** Portes ouvertes école (Ecole)

**27 juin :** Fête de l'école (Ecole)

**12 septembre :** Repas et spectacle de plein air (à confirmer)

**10 octobre :** Journée d'embellissement (Mairie)

**11 novembre :** Commémoration (Mairie)

**12 décembre :** Concert (Mairie + Bibliothèque)

**06 et 13 décembre :** Elections régionales

## VIE COMMUNALE

La gestion de nos déchets :

**L'îlot de propreté est réservé uniquement aux ordures ménagères et au tri sélectif. Les encombrants et autres doivent être portés en déchetteries.**

*L'îlot de propreté :*

L'îlot de propreté se situe Route des Barges.

**Pour les ordures ménagères :** Trois containers sont à votre disposition pour recevoir les sacs de 80 Litres **MAXIMUM**

**Pour le tri sélectif :** Trois containers sont en place :

**BLEU :** feuilles, journaux, emballages carton, magazines, prospectus

**VERT :** bouteilles, bocaux & pots en verre

**JAUNE :** bouteilles en plastique (gras compris : huile ...), briques alimentaires, boîtes, bidons et barquettes métalliques

**Une question, un doute :** appeler le 04 75 03 87 87

*Les déchetteries*

Nous vous rappelons que les cartes gratuites pour accès aux déchetteries de Sarras et d'Andancette sont disponibles en mairie.

Pour l'obtenir vous devrez fournir une carte d'identité et un justificatif de domicile récent.

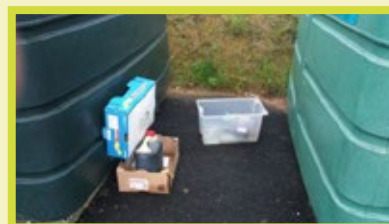
La déchetterie de Sarras vous accueille du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 & de 13h00 à 18h00

La déchetterie d'Andancette est ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 & de 13h30 à 17h00 (hiver), 18h00 (été).

*Halte aux incivilités à l'îlot de propreté :*



De nombreuses incivilités ont été constatées. Si le bon sens et le respect des règles d'utilisation de cet espace ne sont pas respectés, nous serions dans l'obligation d'imputer des frais supplémentaires sur le budget de la commune (location de bennes, caméra de surveillance, personnel de nettoyage).



Nous rappelons à tous, que l'entretien de l'îlot de propreté est de la responsabilité de **CHACUN**. Si vous êtes témoin de dégradation ou d'une mauvaise utilisation intentionnelle de cet équipement, veuillez prendre contact avec la mairie.

Vos élus assurent la propreté de ce lieu, nous vous remercions par avance de leur limiter cette tâche.

L'OGEC et l'APEL sont les deux associations qui font vivre l'école.

## OGEC : Mot de la présidente

A la rentrée notre petite école a accueilli 33 élèves, répartis en deux classes (petite section au CP et CE1 au CM2). Afin de veiller à leur sécurité et leur bien-être, l'OGEC (organisme de gestion des écoles catholiques) assure, en plus de la gestion financière de l'établissement, l'entretien et la rénovation des bâtiments de l'école. Il s'agit d'un travail de longue haleine devant être fait régulièrement et toujours en collaboration avec la directrice de l'école. Ce n'est pas toujours facile à mettre en oeuvre au sein d'une petite structure comme notre petite école, et cela demande du temps aux bénévoles, aux enseignantes et aux parents d'élèves. L'OGEC oeuvre toujours dans un souci de sécurité et d'épanouissement pour les enfants.

Pendant les vacances estivales, les parents bricoleurs vont assurer les « petits travaux » nécessaires au bon déroulement des journées des élèves. Des travaux plus importants devant être effectués (sanitaires d'une classe et assainissement de certains murs), l'OGEC fera appel à des artisans.

L'association met tout en oeuvre afin d'offrir un cadre d'apprentissage des plus agréables au sein de notre école. Travail qui ne pourrait évidemment se faire sans la collaboration de Sandrine Narbonnet (directrice), Marion Besset (professeur des écoles), l'investissement et l'implication des parents d'élèves.

L'OGEC est composée d'un conseil d'administration de 10 parents d'élèves :

Mme Marie Crouzelon (Présidente), Mme Ingrid Dachis (Trésorière), Mme Catherine Meyrand Planes (Trésorière adjointe), Mme Delphine Auternaud (Secrétaire), Mme Marlène Ferlay, Mme Sophie Kraft, Mr Mickaël Martin, Mr David Maisonneuve, Mme Liliana Mota, Mr Guillaume Thoué.

Enfin je tiens à remercier Sandrine et Marion pour la qualité de leur travail auprès de nos enfants sans oublier l'intervention de Mme Evelyne Duvert aide maternelle.

Marie Crouzelon

## APEL : Mot de la Présidente

L'APEL (Association des parents d'élèves) a pour but de maintenir la communication entre les parents et les enseignants, d'améliorer le cadre de vie des enfants en aidant aux financements de travaux, matériel éducatif ou tout autre besoin. Afin de mener ces missions, l'APEL organise tous les ans, différentes manifestations : une matinée diots à l'automne, un concours de belote en début d'année, une randonnée pédestre en avril et la traditionnelle fête de fin d'année. Toute l'équipe sait s'investir afin d'assurer une qualité de vie à nos enfants.

Cette année, notre association a été dissoute pour être de nouveau opérationnelle avec une révision de ses statuts. Pendant cette phase transitoire, nous n'étions pas en droit d'organiser des manifestations, d'où l'absence du concours de belote et de la randonnée. En effet, le retard accumulé ne nous permettant pas d'assurer un événement de bonne qualité, digne des années précédentes, nous avons préféré l'annuler. Nous nous en excusons encore.

L'équipe qui sera élue en octobre 2015, lors de la prochaine assemblée générale saura prendre les bonnes décisions sur le nouveau calendrier des manifestations.

Aujourd'hui, notre association est composée d'un conseil d'administration de 8 parents d'élèves :

Mme Caroline Stieber (Présidente), Mr Pierre-Yves Besset (Trésorier), Mme Carole Lhermet (Secrétaire), Mr Mikaël Faure, Mme Stéphanie Fanget, Mme Ingrid Dachis, Mr David Maisonneuve, Mme Marie Crouzelon.

Les décisions sont votées en Conseil d'administration. L'avis des membres de l'association (tous les parents) sera demandé chaque fois qu'il sera nécessaire, afin d'apporter un maximum de transparence.

Nous tenons à remercier tous les parents d'élèves pour leur investissement ainsi que les habitants pour leur mobilisation et leur participation lors de nos manifestations. Nous assurons à tous que nous reviendrons l'an prochain plus forts de proposition pour nos festivités.

Au nom de tous les parents d'élèves, j'adresse des sincères remerciements à Pierre-Yves Besset pour son dévouement et son implication pour notre école et nos enfants en tant que président pendant 8 années.

C'est avec un immense plaisir que je poursuis sa tâche à ses côtés.

Caroline Stieber

## LES ASSOCIATIONS

### La Bibliothèque :

La bibliothèque est gérée par l'association « Lire à Valoux » dont le bureau est composé :

Mme Marie-Christine SOULHIARD	Présidente
Mr Bernard VOLOZAN	Trésorier
Mme Marie-Claude SOUCHE	Secrétaire

Elle se situe, sous la mairie, au fond de la place. La Bibliothèque est ouverte à tous, les mardis de 15h à 19h00. La cotisation annuelle est de 6 € / famille. Un accès internet gratuit y est disponible.

Elle accueille tous les mardis après-midi le club ouvert à tous pour jouer au scrabble, aux cartes et échanger sur les livres et le mardi matin tous les quinze jours, les enfants de l'école.

#### Bilan 2014 :

Nombre d'adhérents : 18 familles ce qui représentent : 38 personnes + 33 enfants de l'école

Tableau du nombre d'ouvrages prêtés :

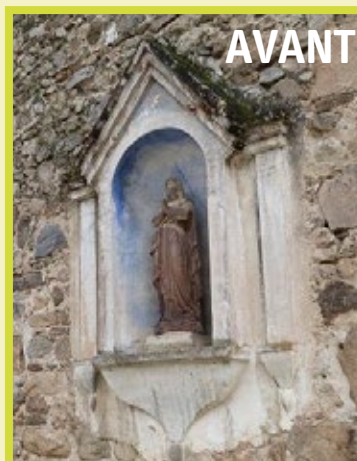
Adultes	253
Junior	78
Enfants	252
Ecole	598
<b>TOTAUX</b>	<b>1181</b>

### La Chapelle Notre Dame de Toutes Grâces :

Mme Madeleine BRUYERE Présidente  
Mr Bernard VOLOZAN Trésorier  
Mme Andrée ARNAUD Secrétaire

Lors de la messe organisée la veille de l'Ascension 2014, regroupant un bon nombre de fidèles au pied de la chapelle, une quête a été organisée afin de restaurer la vierge, nichée dans le mur de Monsieur SOULHIARD, route de l'école. Merci à tous pour votre générosité.

Monsieur Serge SEUX a effectué gracieusement le vernissage des portes de la chapelle. Nous le remercions vivement.



Certains travaux restant à accomplir, un appel aux volontaires est lancé pour la pose de traverses sur le chemin qui mène à l'édifice. Un vernissage de la croix qui surplombe la chapelle serait nécessaire afin de la préserver des intempéries et du soleil.

Madame Madeleine BRUYERE recensera les volontaires.

## AFR : Village du Châtelet :

Chorale : le lundi à 20 heures, à la salle polyvalente de Peyraud. Contact Tél : 06 82 25 44 11

Country : le lundi de 18 h 30 à 19 h 30, à Saint-Désirat (salle d'animation rurale).

Contact Tel : 04 75 34 28 23

Expression corporelle : pour enfants et adultes, le lundi, de 18 h à 21 h, à la salle des Fêtes de Champagne et le jeudi, de 17 h à 22 h, à Saint-Désirat (salle d'animation rurale).

Contact Tél. : 04 75 34 35 82

Guitare : (selon le niveau) : le lundi de 18h à 21h et le mardi, de 18h30 à 20h, pour les adultes, le mercredi de 17h30 à 20h, pour les enfants, à Saint-Désirat.

Contact Tél. : 04 75 34 24 49

Gymnastique : le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30, à Saint-Désirat (salle d'animation rurale).

Contact Tél. : 04 75 34 26 59

Gymnastique d'entretien : le jeudi, de 14 h à 15 h, à Saint-Désirat (salle d'animation rurale).

Contact Tél. : 04 75 34 35 85

Scrabble : le jeudi à 15 h, à Saint-Désirat (salle de la cantine). Contact Tél. : 04 75 34 22 22

Tennis : à Saint-Désirat. Contact Tél. : 06 84 07 14 20.

Yoga : le mardi de 18 h 15 à 19 h 45, à Andance (salle du Châtelet). Contact Tél. : 04 75 67 82 43

## Centre de Loisirs :

Les inscriptions doivent obligatoirement être effectuées en personne, lors des séances d'inscriptions prévues avant chaque période de vacances.

Les horaires d'accueil au centre de loisirs sont les suivants : 7h45 à 9h le matin, 17h à 18h15 le soir (sauf exception).

## Club Ados :

Pour tous renseignements sur les activités contacter Jérémy DAVID au 06 49 85 93 80.

## Centre multi-accueil :

Les professionnels de la crèche, de champagne, vous accueillent du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Téléphone : 04.75.33.41.23.

Messagerie : crechechampagne@bbox.fr

## ACCA : Association de la Chasse :

Mr François VINCENT	Président
Mr Serge SEUX	Vice-président
Mr Daniel OLIVIER	Secrétaire

L'association compte aujourd'hui, 14 chasseurs.

Les recettes de l'association proviennent exclusivement de la vente des cartes de sociétaires, l'aide de la Fédération et de la Mairie.

Cette année, un léger déficit n'entache en rien une trésorerie saine.

Un tiers du bureau a été remplacé. L'assemblée a voté l'augmentation de la carte de chasse qui passe à 90 € pour les sociétaires et 140 € pour les "étrangers", elle est assujettie à diverses réductions.

# 1 AN EN IMAGES

Chutes de poteaux bois posés lors de la tranche effectuée en 2009. Après expertise, ils ont tous été déposés et remplacés par des nouveaux poteaux.

11 mai 2014



20 Novembre 2014



25 juillet 2014

Monsieur Pierre Juvet, Président de la communauté de communes de Porte de DrômArdèche et Madame Nicole Durand, Vice-Présidente de l'agriculture visitent les installations de 3 de nos exploitants agricoles.



4 novembre 2014

Episode pluvieux important. Le département est en vigilance et le Torrenson sort de son lit.



14 décembre 2014

Concert Gospel : L'église était pleine et le village très bien illuminé. La rôti de châtaignes a remporté un vif succès.



Les commémorations :

11 novembre 2014



19 mars 2015

Inauguration de la plaque commémorative aux victimes et combattants d'Afrique du Nord.

Dernier trimestre 2014

Sortie piscine GS – CM2 : Le transport des enfants jusqu'au centre aquatique Bleu Rive est pris en charge par la communauté de commune.



Janvier 2015

Nouvelle phase de travaux pour l'éclairage public et mise en lumière des quatre faces du clocher.